



**COMMUNE DE SAINT-BENOIT**

**APPEL À CANDIDATURES**

**OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC**

*À titre précaire et révocable*

*Parking rue Berthin*

*Foodtruck / Stand / Camion bar*

*Vendredi 14 juillet 2023 de 12h00 à 22h30*

---

**CAHIER DES CHARGES**

---

*Date limite de dépôts des dossiers : le vendredi 23 juin 2023 à 12h00*

# PREAMBULE

Dans le cadre des festivités de la Fête Nationale qui se déroulera le vendredi 14 juillet 2023 sur l'Esplanade du Front de Mer, la Ville de Saint-Benoît lance ce présent appel à candidatures pour l'occupation de 8 emplacements dédiés à des activités de vente de produits alimentaires.

Le présent cahier des charges comporte trois parties :

- **Première partie - Conditions Générales** : objet et modalités de la consultation
- **Deuxième partie - Conditions particulières** : modalités de l'occupation temporaire du domaine public.
- **Troisième partie - Annexes**

# SOMMAIRE

---

## **PREMIERE PARTIE – CONDITIONS GENERALES : OBJET ET MODALITES DE LA CONSULTATION.....3**

ARTICLE 1 - IDENTIFICATION DU PROPRIETAIRE DU DOMAINE PUBLIC.....3

ARTICLE 2 - OBJET DE LA CONSULTATION : APPEL A CANDIDATURE..... 3

ARTICLE 3 - DOSSIER DE CANDIDATURE.....4

ARTICLE 4 - EXAMEN DES CANDIDATURES.....5

ARTICLE 5 - ATTRIBUTION DE L'AUTORISATION.....5

## **DEUXIEME PARTIE – CONDITIONS PARTICULIERES : MODALITES DE L'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC.....5**

ARTICLE 1- MISE A DISPOSITION.....5

ARTICLE 2 – DESCRIPTION TECHNIQUES.....5

ARTICLE 3 - CARACTERE PERSONNEL DE L'OCCUPATION.....5

ARTICLE 4 - DUREE DE L'EXPLOITATION .....6

ARTICLE 5 - REDEVANCE.....6

ARTICLE 6 - ENTRETIEN ET RESTRICTION.....6

ARTICLE 7 - RESPONSABILITE ET ASSURANCE.....6

ARTICLE 8 - LITIGES.....6

## **TROISIEME PARTIE – ANNEXES.....7**

ANNEXE 1 - COURRIER DE DEMANDE D'OCCUPATION.....8

ANNEXE 2 - ATTESTATION SUR L'HONNEUR.....9

ANNEXE 3 - FICHE DE PRESENTATION.....10

---

# **PREMIERE PARTIE – CONDITIONS GENERALES : OBJET ET MODALITES DE LA CONSULTATION**

## ***ARTICLE 1 : IDENTIFICATION DU PROPRIETAIRE DU DOMAINE PUBLIC***

Ville de Saint-Benoît  
21 bis rue Georges Pompidou – BP 61  
97 470 SAINT-BENOIT

Collectivité territoriale, personne morale de droit public, située dans le Département de la Réunion, identifiée au SIREN sous le numéro 219 740 107, représentée par le Maire, Monsieur Patrice SELLY.

## ***ARTICLE 2 : OBJET DE LA CONSULTATION : APPEL A CANDIDATURES***

Cet appel à candidatures a pour objet l'occupation contractuelle d'un emplacement pour un commerce ambulant (camion bar/foodtruck, stand, ...) du domaine public communal, situé sur le parking rue Berthin pour y exercer une activité de vente de produits alimentaires (sucrés, salés, restauration rapide...) moyennant le versement d'une redevance conformément à la délibération du Conseil Municipal du 04 mars 2023 :

Tarif A : 3,00€ pour 3m\*3m/jour

Tarif B : 1,00€ pour 1m\*3m/jour

Camion-roulotte-foodtruck : 3,00€ / ml / jour

L'appel à candidatures ne relève pas de la réglementation applicable aux procédures de marchés publics.

La consultation est basée sur le présent cahier des charges et les différents éléments auxquels il fait référence.

Le cahier des charges a pour objet de définir les conditions d'exploitation.

Cette procédure est organisée et suivie par :

Direction de l'Economie et du Tourisme  
21 bis rue Georges Pompidou – BP 61  
97 470 SAINT-BENOIT  
[economie.tourisme@ville-saintbenoit.re](mailto:economie.tourisme@ville-saintbenoit.re)

Toute information complémentaire se rapportant aux modalités de présentation des candidatures, aux conditions d'occupation du domaine public et aux caractéristiques commerces ambulants peut se faire par écrit auprès du service dont les coordonnées figurent ci-dessus au plus tard le 23 juin 2023 à 12h00.

*Appel à candidatures*

*Cahier des Charges*

### **ARTICLE 3 - DOSSIER DE CANDIDATURE**

Vous pourrez vous procurer le présent cahier des charges à la Direction de l'Economie et du Tourisme de la Ville de Saint-Benoît ou tout simplement sur notre site internet : [www.saint-benoit.re](http://www.saint-benoit.re). Il sera remis gratuitement à chaque candidat.

Chaque candidat aura à produire un dossier complet comprenant les pièces suivantes :

- **Un courrier de demande** (Annexe 1),
- **Un justificatif ou une déclaration sur l'honneur** attestant que le candidat a satisfait à ses obligations fiscales et sociales (Annexe 2),
- **Une fiche de présentation des prestations** : les moyens humains, produits commercialisés... (Annexe 3),
- Une photo de votre commerce ambulancier.
- La communication de votre numéro de **SIREN**.
- Une **attestation d'assurance à responsabilité civile et professionnelle** en cours de validité.
- Une **attestation en formation hygiène et alimentaire** délivré par les organismes agréés concernant les activités de vente alimentaire.
- Une **pièce d'identité** en cours de validité.

#### **Pour les camions bar et food-truck :**

- **Une attestation/rapport de vérification** par un bureau de contrôle agréé ou entreprise d'électricité des installations et respect des normes de sécurité afférentes en cours (électricité, gaz, sécurité incendie...).

Le dossier devra être rédigé en français et signé par le candidat.

Il est conseillé au candidat de joindre des photos pour illustrer le stand.

Votre proposition devra :

- être envoyée par voie postale ou un numéro d'enregistrement sera attribué :  
21 bis Rue Georges Pompidou – BP 61 - 97470 SAINT-BENOIT,
- ou déposée sur place à la Direction de l'Economie et du Tourisme contre récépissé.

#### **Horaires d'ouverture :**

Du lundi au jeudi de 8h00 à 16h00

Vendredi de 8h00 à 11h45

Les dossiers qui seraient transmis après la date et l'heure limites ne seront pas retenus.

### **RAPPEL**

**Date limite de dépôt de dossier : le 23 juin 2023 à 12h00**

## ***ARTICLE 4 - EXAMEN DES CANDIDATURES***

Une commission constituée de l'adjoint au Maire délégué aux Affaires Générales, aux Finances et à la Relance Economique et Touristique, de l'adjoint délégué à l'Hygiène et Sécurité et à la Gestion du Patrimoine Communal, de la conseillère déléguée à l'Artisanat Local et Produits du Terroir, du Cabinet du Maire, du Directeur Général Adjoint Cadre de Vie et de la Direction de l'Economie et du Tourisme.

Les critères d'évaluation des candidatures sont les suivants :

- Qualité des offres comprenant diversité, originalité, fraîcheur : 80%
- Détails de présentation, d'agencement et d'esthétique du stand : 20%.

Jusqu'à l'acceptation ferme d'une candidature, la ville de Saint-Benoît se réserve le droit d'interrompre, de suspendre ou d'annuler le processus d'attribution de l'autorisation d'occupation temporaire du domaine public et se réserve la possibilité de ne pas donner suite aux offres reçues, le tout sans que les candidats puissent demander en contrepartie une quelconque indemnisation.

## ***ARTICLE 5 - ATTRIBUTION DE L'AUTORISATION***

Après la commission, le résultat mentionné à l'article précédent fera l'objet d'un appel téléphonique à chaque candidat retenu afin de les inviter à venir signer leur convention d'occupation temporaire du domaine public.

## **DEUXIEME PARTIE – CONDITIONS PARTICULIERES : MODALITES DE L'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC**

### ***ARTICLE 1- MISE A DISPOSITION***

L'occupant est autorisé à occuper un emplacement sur l'Esplanade du Front de Mer à Saint-Benoît, sous le régime de l'occupation temporaire du domaine public.

Il devra installer son commerce dans la limite du périmètre concédé.

### ***ARTICLE 2 – DESCRIPTION TECHNIQUE***

Un accès à un point électrique peut être mis à votre disposition.

### ***ARTICLE 3 - CARACTERE PERSONNEL DE L'OCCUPATION***

L'autorisation est accordée à titre personnel. Par conséquent, il demeure seul responsable des relations contractuelles qu'il a engagées avec la municipalité.

*Appel à candidatures*

*Cahier des Charges*

La Ville se réserve le droit de faire contrôler le respect des attributions d'emplacement par la Police Municipale.

#### ***ARTICLE 4 - DUREE DE L'EXPLOITATION***

L'autorisation est accordée pour le **vendredi 14 juillet 2023 de 12h00 à 22h30.**

#### ***ARTICLE 5 – REDEVANCE***

Conformément à la délibération du Conseil municipal en date du 04 mars 2023, les tarifs applicables sont :

Tarif A : 3,00€ pour 3m\*3m/jour

Tarif B : 1,00€ pour 1m\*3m/jour

Camion-roulotte-foodtruck : 3,00€ / ml / jour

#### ***ARTICLE 6 - ENTRETIEN ET RESTRICTION***

L'occupant devra prendre toutes dispositions pour l'entretien et l'élimination des déchets.

L'occupant s'engage à ne pas vendre d'alcool conformément à l'arrêté qui sera pris à cet effet.

#### ***ARTICLE 7 - RESPONSABILITE ET ASSURANCE***

L'occupant devra contracter une assurance multirisques et couvrant sa responsabilité civile.

La commune ne saurait être responsable de toute dégradation ou dommages subis par l'exploitant à l'occasion d'actes de malveillance ou en raison de catastrophes naturelles.

#### ***ARTICLE 8 – LITIGES***

En cas de litiges portant sur l'interprétation de ce présent cahier des charges, les deux parties conviennent de s'en remettre à l'appréciation du tribunal administratif, mais, seulement après épuisement des voies amiables.

## **TROISIEME PARTIE – ANNEXES**

*Appel à candidatures*

*Cahier des Charges*

Mme/M. \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Tel : \_\_\_\_\_

à

Monsieur le Maire  
De la ville de Saint-Benoît  
Hôtel de ville  
21 bis Rue Georges Pompidou  
BP 61  
97470 SAINT-BENOIT

Objet : Fête Nationale 2023 - dossier de candidature

Monsieur le Maire,

Pour faire suite à l'appel à candidatures publié sur le site de la ville dans le cadre de la Fête Nationale prévue le vendredi 14 juillet 2023, j'ai le plaisir de vous adresser mon dossier de candidature.

Vous trouverez en pièces jointes les éléments demandés dans le cahier des charges.

Dans l'attente d'une réponse favorable de votre part, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Maire, l'assurance de nos salutations distinguées.

A \_\_\_\_\_, le \_\_\_\_\_

*Signature*

**DECLARATION SUR L'HONNEUR**

Je soussigné, \_\_\_\_\_ *représentant*  
*légal de* la Société \_\_\_\_\_ au capital social de  
\_\_\_\_\_ €, immatriculée au registre du commerce sous le  
n° *SIRET* \_\_\_\_\_, dont le siège social est situé  
au \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

certifie sur l'honneur que la Société \_\_\_\_\_ est en situation  
régulière au regard de ses obligations fiscales et sociales.

Fait à \_\_\_\_\_

Le \_\_\_\_\_

Signature du représentant légal de la société  
et Cachet de la société

## FICHE DE PRESENTATION DES PRESTATIONS

NOM DE LA STRUCTURE : \_\_\_\_\_

<b>Type d'installation:</b>	<input type="checkbox"/> Tonelle <input type="checkbox"/> Camion/Foodtruck <input type="checkbox"/> Autre, précisez _____
<b>Dimensions de l'installation :</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Chapiteau :</li> <li>▪ Camion/Foodtruck :</li> <li>▪ Autre :</li> </ul>
<b>Moyens humains (nombre de personnes travaillant sur l'installation)</b>	
<b>Liste du matériel électrique utilisé + puissance :</b>	
<b>Puissance souhaitée et tension de raccordement</b>	
<b>Liste des produits commercialisés et les prix pratiqués</b>	

*Pour compléter la fiche de renseignements, vous pouvez joindre des photos des prestations et de l'installation.*

*Appel à candidatures*

*Cahier des Charges*